



S3 de LILLE
209 rue Nationale 59000 LILLE
Tél. 03 20 06 77 41 Fax 03 20 06 77 49
Courriel : s3lil@snes.edu

Lille, le 31 mai 2021
Jean-François Caremel,
Secrétaire académique
du Snes-FSU

A

Madame le Recteur de
l'académie de Lille
Cité Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59000 LILLE

Objet : examens de fin d'année

Madame la Rectrice,

A l'approche des examens, l'inquiétude des collègues grandit : rien n'est fait pour les rassurer puisqu'après une année où ils ont dû faire face à des changements répétés de protocoles, de modalités des examens, ils n'ont aucune visibilité sur la fin d'année.

Nous souhaitons donc que des réponses rapides soient apportées à leurs questions:

Epreuves : dates et délais

Philosophie : quelles sont les dates de remise des copies finalement et quelle est la procédure de choix de la note entre CC et épreuve terminale ?

Cette épreuve est vécue comme un non sens par les collègues et nous soutenons la démarche du collectif des professeurs de philosophie de l'académie.

Grand Oral : le document transmis a deux fonctions ; concernant les questions présentées (exposé de 5 minutes du début), l'établissement procède-t-il à un enregistrement des questions ? si c'est le cas, les candidats doivent arrêter leur choix de libellé avant de faire viser le document et ensuite, il n'y a plus de retour en arrière possible ; dans le cas contraire, le candidat récupère juste un document vierge tamponné par l'établissement et inscrit les questions qu'il veut, même la veille de sa convocation. Les professeurs doivent-ils valider des questions qu'ils ne cautionnent pas ?

EAF : après une année extrêmement difficile en raison de la crise sanitaire et aussi des changements de programme et de modalités des épreuves orales comme écrites , les collègues sont à la limite du burn out et nous craignons qu'ils ne soient pas en mesure de faire face au maintien de cette épreuve. le quoi qu'il en coûte ne doit pas se faire au prix de la santé des collègues.

Beaucoup de collègues ont pris connaissance, via une circulaire académique dont il manque une partie des pièces jointes, ce lundi 31/05 de la date de remise des descriptifs le vendredi 4 juin; il faut également joindre la liste des œuvres choisies par les élèves ; c'est très difficile lorsqu'ils sont en distanciel et cette date n'est donc pas tenable . Nous vous demandons donc de repousser cette date au jeudi 10 juin.

Une rumeur court que les examinateurs se rendraient dans les centres d'examens (ceux où sont scolarisés les élèves) et que les coordonnateurs seraient itinérants. Dans ce cas, est-il prévu lorsqu'il y a des tiers temps qu'il y ait moins de candidats puisque les coordonnateurs ne pourront pas les prendre en charge ? Les coordonnateurs, afin d'alléger les demi-journées des autres examinateurs prenaient souvent des candidats, notamment en cas d'absence imprévue, en attendant les remplaçants. Cela sera impossible. Qu'est-il prévu ? Quel est le nombre de candidats par jour et le nombre de demi-journées ? Nous demandons le maintien des coordonnateurs dans chaque centre.

La DEC aurait dit à des collègues que pour l'EAF, ce serait 120 copies dématérialisées ou 10 jours d'interrogation, sans que les examinateurs/trices puissent choisir entre les deux. Cette perspective suscite

pas mal de réactions chez les collègues. Tout changement, notamment après une année pareille, est source de stress au travail. Qu'en est-il ? Pourquoi ce changement de taille n'a-t-il pas été évoqué lors du comité de suivi afin que nous puissions consulter nos collègues ?

BTS

Les examens de BTS ont été organisés sans aménagement particulier alors que la préparation des étudiants s'est faite de manière très inégale selon les établissements en raison des conditions sanitaires. Comment l'oral de rattrapage va-t-il s'organiser pour éviter les brassages d'élèves ? Quelles sont les modalités de ce rattrapage ? Les professeurs de BTS sont toujours dans la plus grande incertitude sur cette question et ne sont pas en mesure d'y préparer certains élèves repérés comme fragiles ou ayant fait l'objet d'éviction lors des épreuves écrites.

Convocations et calendrier

Les collègues sont inquiets de n'avoir reçu aucune convocation, celles pour la DNL sont arrivées très tardivement. Ils doivent avoir une visibilité du calendrier : nous vous demandons de publier les dates de réunions d'harmonisation et de jurys liées aux différentes épreuves.

Surveillances

Beaucoup de chefs d'établissements sont en train de préparer le planning des surveillances ; ils tentent d'équilibrer la charge de travail pour chacun, notamment par rapport aux diverses convocations de correction et d'interrogation. Mais ils n'ont pas les données pour l'instant. La consigne à propos des professeurs de Français convoqués à l'EAF n'est pas arrivée non plus. Puisqu'au comité de suivi, il a été indiqué qu'elle serait renouvelée, est-il possible qu'elle parte au plus vite ?

Rémunération

il nous semble important que la rémunération des oraux prenne en compte la réalité du temps passé par les examinateurs, à savoir 4h par demi-journée et non au candidat, particulièrement en cette période de pandémie où l'application des gestes barrière est susceptible d'impacter le temps passé. Sur quelle base les oraux de DNL, par exemple, seront-ils rémunérés ? Concernant l'épreuve orale du DNB, nous dénonçons depuis plusieurs années le fait que sa rémunération ne soit pas intégrée au logiciel de paiement. Cette impossibilité technique justifie selon nous le paiement en HSE de toute heure effectuée au-delà du maximum de service.

Fin d'année

Y-a-t-il des consignes nationales ou académiques concernant la mise en isolement des élèves une semaine avant le début des épreuves (y compris de DNB) et/ou la fin des cours ?

Veillez agréer, Madame la Rectrice, l'expression de notre attachement au service public d'éducation nationale.

Pour le SNES-FSU de l'académie de Lille

Jean-François Caremel

